



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58828>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-58828**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Préfecture de police de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de câblage « courant faible » informatique, téléphonique, audio et vidéo destinées aux services relevant du périmètre de compétence du Préfet de police

Description : Prestations de câblage « courant faible » informatique, téléphonique, audio et vidéo destinées aux services relevant du périmètre de compétence du Préfet de police

Identifiant de la procédure : adf4cad0-3f84-432f-909e-9b79c2f26b37

Identifiant interne : 2400015

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé selon la procédure de l'Appel d'Offres Ouvert en application des articles L2124-2, R2124--2, R2162-2, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et suivant du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 51110000 Services d'installation de matériel électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45314320 Installation de câblage informatique

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,800,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'Administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Les comptables assignataires sont : pour les dépenses relevant du budget de l'Etat, Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris, site Notre Dame des Victoires, 16/18 rue Notre Dame des Victoires, CS 30225, 75081 PARIS cedex 10 ; pour les dépenses relevant du budget Spécial de la Préfecture de police : Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris, 94 rue Réaumur, 75104 Paris Cedex 02. La dépense est imputée : sur le Budget État du Ministère de l'Intérieur - exercices 2024 et suivants, programmes 176 et 216 ; sur le Budget Spécial de la Préfecture de police - exercices 2024 et suivants : à la section de fonctionnement : chapitre-article 93-1211, compte nature 60632 ; à la section d'investissement : chapitre-article 90-1022, compte nature 2188 ; chapitre-article 90-1015, comptes nature 21538 et 2188 ; chapitre-article 90-1025, compte nature 21838 ; chapitre-article 90-1211, compte nature 2188. La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire. Le contenu des plis est précisé à l'article 5 du règlement de la consultation (RC), les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation. Les critères d'analyse des offres sont détaillés à l'article 7.2.2 du règlement de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Prestations de câblage « courant faible » informatique, téléphonique, audio et vidéo destinées aux services relevant du périmètre de compétence du Préfet de police.

Description : Prestations de câblage « courant faible » informatique, téléphonique, audio et vidéo destinées aux services relevant du périmètre de compétence du Préfet de police.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 51110000 Services d'installation de matériel électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45314320 Installation de câblage informatique

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 8,800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 2200000 euros HT. Il est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. En l'absence de décision contraire du représentant du Pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours, l'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois pour la même durée, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur peut passer avec le titulaire un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles faisant l'objet du présent accord-cadre. Le montant maximum des marchés similaires ainsi conclus ne peut excéder 3 000 000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconductions comprises.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services faisant l'objet du marché, livrées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures et prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Formulaires DC1 et DC2

Critère :

Type : Autre

Nom : Copie de l'habilitation au « Secret » délivrée par toute autorité compétente et en cours de validité

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : ce critère fait l'objet de deux sous-critères, la gestion des déchets produits lors de l'exécution des prestations (utilisation de filières de recyclage, gestion du tri) pondérée à 70% et l'utilisation de véhicules d'intervention dits propres pondérée à 30%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/06/2024

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/06/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 27/06/2024 à 14:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.427-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Préfecture de police de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Préfecture de police de Paris

Organisation qui traite les offres : Préfecture de police de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Préfecture de police de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Adresse postale : 1 bis rue de Lutèce

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75195

Pays : France

Adresse électronique : pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0170222618

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594646

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 95e2e049-0b4a-492d-b2b4-26ed8c4f1a3f-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : La possibilité de conclure des marchés de prestations similaires avec le titulaire a été prévue, conformément aux ajouts opérés au CCAP (article 1.9) et au RC (article 2.5.3). La date limite de remise des offres a par conséquent été reportée au 25 juin 2024 à 16h00, l'ouverture des plis le 27 juin 2024 à 14h30 et la date limite de dépôt des questions au 14 juin 2024.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : La possibilité de conclure des marchés de prestations similaires avec le titulaire a été prévue, conformément aux ajouts opérés au CCAP (article 1.9) et au RC (article 2.5.3). La date limite de remise des offres a par conséquent été reportée au 25 juin 2024 à 16h00, l'ouverture des plis le 27 juin 2024 à 14h30 et la date limite de dépôt des questions au 14 juin 2024.

Les documents de marché ont été modifiés le : 21/05/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 08ad115c-52ec-4766-b3a7-7eef326bceaa - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/05/2024 à 18:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024